

CERCLE DE SILENCE D'AUXERRE



En lien avec la centaine de Cercles de Silence en France

Action de soutien avec les migrants
Pour que les décisions soient appliquées de façon digne et respectueuse des hommes, femmes et enfants.

Animées par la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** (DUDH), des personnes militantes, non-violentes, croyantes ou non croyantes, clament par leur silence le droit à l'égalité pour tous.

Elles exigent que toutes les personnes migrantes, enfants, femmes et hommes, qui se trouvent sur le sol français, reçoivent un traitement légal, humain et respectueux.

Articles 5 et 13 de la DUDH :

« *Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.* »

« *1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.*

« *2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.* »



et des membres des églises catholique, protestante unie, et d'autres citoyens.

CERCLE DE SILENCE

La répression de la solidarité doit cesser

Le tribunal de grande instance (TGI) de Nice a jugé ce 23 novembre 2016, Pierre-Alain Mannoni pour avoir porté assistance à trois réfugiées érythréennes dans la vallée de la Roya. Il les a prises en stop le 17 octobre dernier alors qu'elles souhaitaient consulter un médecin. Pierre-Alain a simplement porté assistance à des personnes vulnérables en danger. Le jugement sera rendu début 2017.

La Cimade apporte son soutien à Pierre-Alain Mannoni et à tous les citoyens solidaires qui assistent les personnes migrantes dans la vallée de la Roya et ailleurs.

Alors que la France et l'Europe laissent mourir les migrants dans la mer Méditerranée par milliers, il est temps que le gouvernement français concentre ses forces dans une politique d'accueil et de solidarité plutôt que de réprimer les initiatives individuelles ou collectives qui pallient à ses défaillances.

<http://www.lacimade.org/la-repression-de-la-solidarite-doit-cesser/>

Je soutiens l'accueil des migrantes et des migrants !

A l'initiative de la **Ligue des droits de l'Homme**, 179 élus locaux et élus locaux ont signé à ce jour ce manifeste de soutien à l'accueil des migrantes et migrants partout sur notre territoire.

Parce que je n'oublie pas que notre pays a toujours donné refuge à ceux qui fuyaient des terres lointaines pour des terres plus hospitalières,

Parce que je n'oublie pas que nos aïeux ont été accueillis lorsqu'ils fuyaient guerre, dictature ou misère,

Parce que je n'oublie pas que personne ne s'exile par plaisir mais pour des raisons graves,

Parce que je n'oublie pas que chacun-e a droit au respect de sa personne dans sa dignité et dans ses droits,

Parce que je ne veux pas avoir honte du sort réservé aux migrants qui ont réussi à rejoindre notre pays,

Parce que les réactions xénophobes dont les migrants sont victimes, suite aux accords de relocalisation prévus par l'Union européenne et au démantèlement de la « jungle » de Calais, ternissent la devise « Liberté, égalité, fraternité » portée par notre République,

Je déclare soutenir toutes les initiatives, proches de chez moi comme partout sur le territoire, qui offrent aux migrants des conditions d'accueil respectueuses de leurs droits fondamentaux.

Vous aussi, signez sur : <http://www.ldh-france.org/>

Rejoignez-nous le dernier mardi de chaque mois :
à Auxerre, place de l'Hôtel de Ville, de 18 h 30 à 19 h 30
à Sens, place de la République, de 18 h à 19 h

contact : cercledesilence.auxerre@gmail.com

IPSN – ne pas jeter sur la voie publique